

Assemblée générale 2009 du TPM

RAPPORT DE LA COMMISSION

MATERIEL

Permanences gonflage

L'équipe gonflage se composait cette saison de:

- Nadine Stalder
- Pascal Fischer
- Patrick Rodriguez
- Christian Ursprung
- Roger Schaub
- Roger Fogliani
- Michel Welter

Une partie de l'équipe n'a pas souhaité renouveler son engagement, heureusement Pascal et Patrick sont venus nous rejoindre.

La fréquentation du créneau du samedi (11-12H) a été améliorée du fait de la suppression du retour matériel le mercredi soir.

Merci à tous ceux qui ont participé au bon fonctionnement des permanences gonflage.

Pour rappel, N° de téléphone du local : **03 89 59 80 34**

Inspection Visuelle des Blocs

L'équipe TIV:

- Roger Schaub
- Christian Musslin
- Roger Fogliani
- Raymond Muller
- Michel Wermuth
- Pascal Fisher
- Dominique Bannwarth
- Michel Welter

Les 33 blocs du club ont été contrôlés en novembre 2008, et les 22 blocs privés visualisés par l'équipe TIV le 28 mars 2009.

Le nettoyage régulier des blocs nous permet de maintenir un parc en parfait état (pas de

corrosion).

Merci à toute l'équipe pour le travail réalisé dans la bonne humeur, et tout particulièrement à Christian Musslin qui s'occupe de l'organisation et de la mise en place de ces journées.

Ci-dessous le banc de nettoyage en action.



Rappel des dispositions légales concernant les blocs susceptibles de passer à l'inspection visuelle:

- **Bloc non inscrit dans un club:**
 - requalification (anciennement réépreuve) tous les 2 ans
 - inspection visuelle à un intervalle maxi de 12 mois depuis la dernière requalification ou inspection
- **Bloc inscrit dans un club:**
 - requalification (anciennement réépreuve) tous les 5 ans
 - inspection visuelle à un intervalle maxi de 12 mois depuis la dernière requalification ou inspection

Ces dispositions ne sont requises que si le bloc doit être gonflé. S'il n'est pas utilisé, il n'est plus nécessaire de les appliquer. Par contre si l'on désire réutiliser (faire gonfler) le bloc plus tard, il faut obligatoirement faire requalifier le bloc auparavant.

Attention ! Nouvelle disposition pour la saison 2009/2010 :

Les blocs qui arriveront après la date prévue par les TIV ne seront pas vérifiés et partiront directement en réépreuve aux frais de l'intéressé.

Matériel

Compresseur

Pas de problème à signaler.

Blocs tampons

Réparation de quelques fuites au niveau des raccords.

Tableau de gonflage

Remplacement des 4 vannes de gonflage défectueuses par des vannes à vis clapet 400 bars et non pas des vannes à $\frac{1}{4}$ de tour comme initialement prévu. En effet ces nouvelles vannes présentent deux avantages:

- Une progressivité plus importante dans l'ouverture de la vanne.
- Une durée de vie plus longue et la possibilité de remplacement de l'intérieur de la vanne.

Le remplacement de ces vannes a nécessité la modification d'une partie de la tuyauterie du tableau de gonflage.

Matériel de plongée

Achat d'une dizaine de combinaisons, de tailles et de coupes différentes, suite à l'offre de reprise d'Aquadif pour les anciennes combinaisons.

Prévision d'acquisition de 1^{ers} étages de détendeurs, sur lesquels seront montés les octopus des détendeurs du club. Ceci dans le but de fournir 2 détendeurs indépendants pour les sorties en milieu naturel.

Objectifs pour la saison 2010

- Restructuration et rangement du local matériel et compresseur.
- Inventaire pour l'ensemble du matériel club.
- Révision des détendeurs par roulement (1/3 du parc par an).
- Création de fiches de retour du matériel défectueux.

Conclusion

La station de gonflage fonctionne correctement à présent, la priorité de l'équipe matériel pour la saison prochaine sera la réorganisation des locaux.

Merci à toutes les personnes qui, par leurs présences et leurs implications ont contribué au bon fonctionnement de la commission matériel.

Michel WELTER
Responsable commission matériel